

Association *AU COIN D'IMA RUE*
4 rue de l'Oust
35760 Saint-Grégoire
aucoindmarue@gmail.com

Monsieur BRETEAU, maire
Monsieur AIT IGHIL, délégué à la vie associative
Hôtel de Ville
35760 SAINT-GREGOIRE

Copie à
Madame LE GRAET-GALLON, déléguée à la Culture
Les adhérents pour information via la newsletter

Saint-Grégoire, le 10 février 2017

Objet : demande d'un local de stockage
Référence : rendez-vous du 2 juillet 2016 en mairie

Messieurs,

plus de 7 mois se sont écoulés depuis notre dernier rendez-vous. En l'absence de réponse de votre part, une synthèse des chapitres précédents n'est sans doute pas superflue.

Nous avons eu l'occasion de vous présenter le projet des Buveurs d'encre en mairie dès décembre 2013, avant même la création de l'association. Nous avons été reçues à la médiathèque juste après les élections municipales, en avril 2014, par trois de vos collaboratrices. À l'occasion de ces deux rencontres, nous avons eu l'impression d'avoir reçu non seulement une oreille attentive mais également un accueil enthousiaste. Nous avons pu réitérer notre demande lors d'une intervention au conseil municipal en juin 2014, puis d'une nouvelle réunion en mairie en janvier 2015. Vous nous avez reçues pour la dernière fois le 2 juillet 2016 : vous avez évoqué alors plusieurs solutions envisageables (voir [en ligne](#) le compte-rendu de l'assemblée générale de l'association).

Nous avons pris note le 2 juillet que nous devions recevoir réponse de votre part avant le forum des associations de septembre. Rencontré rapidement le jour du forum, vous nous avez informé de la non-disponibilité d'un des locaux envisagés (la 2ème maison Paul-Émile Victor, utilisée pour stocker le matériel de l'exposition de peinture). Croisé ensuite en novembre à l'occasion de la réunion pour l'attribution des salles, vous nous avez assuré que des demandes de devis étaient en cours pour des placards à budgéter en 2017.

Nous souhaitons par ce courrier insister sur l'impératif pour l'association de disposer d'un local de stockage pour son fonds de milliers de livres. Aujourd'hui, les centaines de cartons sont éparpillés chez plusieurs de nos adhérents qui ont généreusement mis à disposition de l'association un bout de leur garage, voire de leur maison. Mais cette solution de secours était annoncée temporaire : elle dure maintenant depuis plus de 2 ans. Les garages et les maisons débordent et l'association n'a pas le droit d'abuser de la situation. Sans compter la difficulté pour les bénévoles de préparer les animations telles que les braderies.

La question urgente est la suivante : pouvez-vous mettre à la disposition de l'association un local de stockage et à quelle échéance ? Nous ne parlons pas ici d'un local ouvert au public, ce qui limite fortement les contraintes liées aux normes. Nous vous rappelons que les actions de l'association sont destinées à tous, et non réservées aux adhérents.

Nous vous souhaitons bonne réception de ce courrier et, dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments respectueux.

Pour l'association,
les membres du Conseil Coopératif